

## **I – Rôle d'un administrateur de la CFE**

### **Qu'attend Français du monde-adfe de ses élus au conseil d'administration de la CFE ?**

Un administrateur se doit de participer à la réflexion sur la gestion et l'avenir de la Caisse, de critiquer sans indulgence ses faiblesses, mais aussi de proposer des améliorations au bénéfice des assurés en ayant toujours comme objectif l'accessibilité d'une couverture sociale pour tous les Français de l'étranger.

Les améliorations apportées par la loi de modernisation sociale avec la création de la 3<sup>ème</sup> catégorie solidaire doivent être poursuivies. Il faut obtenir que l'État recommence à la financer et que le montant de cette prise en charge, passe de 33 à 50% du plafond de la sécurité sociale. Diverses prestations assurées peuvent être améliorées.

La CFE est encadrée par un corpus réglementaire "daté" (1970-1990) alors que tout a changé. Il est certain qu'une réforme est nécessaire. Les Administrateurs FDM devront poursuivre la formulation de propositions concrètes, qui seront résumées par les Administrateurs sortant, mais la décision et l'action se situent au niveau du Gouvernement et du Parlement.

Faire acte de candidature est un engagement fort de solidarité. Un administrateur élu à la Caisse est d'abord un militant. La présence effective à l'ensemble des réunions (Conseil et Commission) est indispensable. Des réunions entre administrateurs FDM et avec les parlementaires et des membres du bureau FDM sont régulièrement organisées. Les Administrateurs se réunissent toute la journée du dimanche avant le Conseil qui commence le dimanche soir. Le Conseil se tient à Rubelles, (77) au siège de la CFE.

A ce titre, le mandat d'administrateur nécessite une certaine disponibilité. Il nécessite surtout la volonté de travailler en équipe : il s'agit de renforcer les liens entre élus à la Caisse, entre ces derniers et les élus Français du monde-adfe à l'Assemblée des Français de l'Etranger et bien entendu avec le Bureau national de l'association, afin de faire circuler l'information entre toutes les parties concernées pour aboutir à une action concertée.

Les élus Français du monde-adfe à la CFE sont les représentants de l'association. Ils doivent défendre ses positions pour améliorer les services de la Caisse dans l'intérêt général de nos compatriotes à l'étranger.

Il faut souligner que le CA de la CFE, à la différence de la participation à l'AFE, aux Commissions Nationales de Bourses ou aux Conseil Consulaires, est l'organisme de direction d'une entreprise qui agit dans un secteur concurrentiel international. On n'y vote pas de motions, on y prend des décisions qui sont exécutoires et engagent l'entreprise et ses 180 salariés. Pour certains de nos administrateurs élus, des

compétences certaines sont nécessaires pour la gestion d'entreprise et l'analyse financière, les stratégies internet de communication et de marketing.

Enfin, maintenir et renforcer des liens étroits entre toutes les composantes de Français du monde-adfe est une des clés permettant d'atteindre les objectifs fixés par l'association par l'implication de tous nos élus à la CFE, à la commission des affaires sociales de l'AFE à l'Assemblée nationale et au sénat.

La politisation/polarisation qui résultait de la présence, depuis 40ans, du Sénateur de droite M Cantegrit à la présidence de la CFE, ainsi que l'age moyen du bureau, + de 80 ans, n'ont pas aidé à pousser la CFE à prendre les tournants nécessaires pour s'adapter aux nouveaux besoins des français de l'étranger. Le départ du sénateur et un rajeunissement des élus donne à FDM une opportunité de peser plus concrètement en faveur du développement de la CFE. Cette élection est donc importante.

\* \* \*